

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2012

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, P. BALVAY, A. BONIN, I. CHARRY, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, P. HABERTHUR, M. LEBLANC, I. MASSON, A. PENSIVY

Absents excusés : V. BENLALLI, L. POMMIER

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 26 JUIN 2012

Néant.

FINANCES ET GESTION

Personnel

Afin de pallier des absences pour maladie, le conseil entérine à l'unanimité la signature des contrats de travail d'adjoints techniques territoriaux suivants :

- C.D.D. à temps partiel d'un mois pour Mme Marie-France PANIC
- C.D.D. à temps partiel d'un an pour Mme Geneviève ANGEVELLE
- C.D.D. à plein temps d'un an pour M. Paul JEANNIN

Archives municipales

Les archives classées seront rapportées dans la commune le 10 septembre. En prévision des futurs travaux de la mairie, elles seront entreposées provisoirement dans les placards de l'ancienne mairie de Géanges. Les secrétaires seront formées à l'application du plan de classement à respecter pour les archives à venir.

URBANISME ET TRAVAUX

Patrimoine communal

La rétrocession à la commune de l'allée Jean Faivre est repoussée après vérification de la procédure réglementaire à respecter, plus complexe que prévu et qui a imposé une consultation de l'ATD 71 et de l'association des maires de Saône-et-Loire.

P.L.U.

Le bureau d'études E12A a été repris par IR Concept et à cette occasion, les deux responsables du projet de Saint Loup Géanges, dont M. Gilles GAILLARD, sont partis. La nouvelle direction fait part d'un décalage de 6 à 8 mois dans la finalisation du projet par une nouvelle équipe en cours de constitution.

Bâtiments

Le système de transfert du bois déchiqueté entre silo et chaudière sera remplacé par la société SCHMID pour un montant de 4.000 € H.T. au profit d'un système plus performant.

La société ROSSIGNOL réalisera en septembre la fermeture de l'abri pour bois déchiqueté avec un bardage en continuité, deux volets roulants métalliques électriques à lames micro-perforées et un portillon.

Les clôtures entre mairie et école et autour de l'enclos des ateliers communaux sont en voie d'achèvement.

La commission de sécurité inspectera le groupe scolaire le 5 septembre. D'ici là, quelques travaux correctifs seront réalisés et les panneaux solaires du restaurant seront remis en état (il conviendra désormais de les couvrir en août pour éviter une surchauffe en période de non-utilisation).

Le réaménagement de la mairie bénéficiera d'une subvention de 54.162 € au titre de la DETR. Le conseil mandate le maire à l'unanimité pour solliciter une subvention complémentaire au titre du fonds de réserve des parlementaires.

Assainissement

La prochaine réunion avec l'agence technique départementale qui présentera à cette occasion un comparatif de traitement par boues activées et filtre vertical planté de roseaux aura lieu en mairie le mardi 11 septembre à 9h30.

La Lyonnaise des Eaux s'apprête à réaliser une deuxième tranche de diagnostic des réseaux d'assainissement des eaux usées. A la suite de la première tranche, il convient désormais de lancer un programme de réhabilitation d'un montant de 51.201 € H.T., avec des interventions privilégiées par robot opérant à l'intérieur même des canalisations sans ouverture de chaussées.

Voirie

L'entreprise ROUGEOT achève les travaux de voirie du programme 2012 (revêtements chemin de Maizières, chemin de la Mailleroye, rue du Roi, impasse de la Chaudotte, chemin des Landes, rue Louis Genet avec aire de retournement pour le camion de collecte des O.M. + divers raccords entre voies).

L'entreprise HUMBERT a réalisé l'aire de retournement de la rue Bellay et va commencer le programme de busage de fossés (rue des Vaches, du Pâtre et du Parc) et un chemin piétonnier en bas de la Grande Rue.

Avec 10 voix pour, 2 contre et une abstention, le conseil valide l'installation de radars pédagogiques sur les cinq pénétrantes et retient l'offre de fourniture de la société I-Care pour un montant total de 13.015 € H.T. incluant des panneaux solaires de 90 W. La pose sera faite par les employés communaux. La DRI a été consultée sur ses exigences ainsi que sur les mesures complémentaires permettant de sécuriser l'intersection de la rue des Vaches avec la rue du Docteur Naudin (plateau surélevé, panneaux STOP, ...). La commune souscrira un contrat de maintenance d'un coût annuel de 650 € H.T., offert pour la première année.

Avec 9 voix pour, 3 contre et une abstention, le conseil valide l'installation d'un panneau d'information numérique lumineux à double face au droit de l'agence postale communale et retient l'offre de la société Charvet Industries d'un montant de 17.350 € H.T. pour la fourniture, pose et mise en service d'un panneau de 1,70 x 2 m. En contrepartie d'une garantie de 10 ans, la commune souscrira un contrat de maintenance d'un coût annuel de 1.100 € H.T., offert pour les deux premières années.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Téléphonie mobile

Le recours auprès du tribunal administratif ayant été rejeté, le projet d'antenne-relais en haut de Géanges est désormais assujéti à la décision de lancement d'investissement de la part de SFR.

Maison de santé

Une première réunion entre praticiens a permis de recenser comme favorables au projet le docteur REYBOZ, les deux infirmiers de la commune et deux kinésithérapeutes. Une nouvelle réunion devrait avoir lieu en septembre.

Manifestations

La fête du 1er septembre restera axée sur le sport, avec la participation du CSLG et de Marchons Ensemble, les évolutions devant se dérouler dans la salle Alain Carillon et sur les terrains extérieurs annexes selon les programmes qui seront distribués prochainement.

Le CSLG basket a pris en charge directement la peinture du rond central du terrain de basket de la salle aux couleurs du logo du club, en complément de la réfection du plancher et des tracés de basket de badminton réalisés dans le cadre du budget communal.

L'APE a adressé à la commune un message de remerciements pour l'aide directe et l'aide au titre du FDAVAL reçues pour l'organisation du 60^{ème} anniversaire de la création de l'association de parents d'élèves.

Services locaux

Le conseil accède à la demande de Mme Géraldine ESCANO pour une permanence de son commerce mobile de pizzas au camion le mercredi de 17h30 à 21h00 en place de Géanges.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Forêt communale

Le conseil valide l'assiette des coupes proposée par l'ONF pour l'affouage 2013, ainsi que la mise en vente de 86 chênes pour un volume de 233 m³ et retient son offre d'assistance à maître d'ouvrage de 3.400 € H.T. pour la demande de subvention d'une future voie de desserte forestière desservant le secteur des Champs Faudot à partir du chemin de la Mailleroye.

SIRTOM de Chagny

Début en septembre de la distribution dans les foyers de badges d'accès à la déchèterie d'Allerey-sur-Saône, suivie d'un passage à domicile pour apposition sur les bacs de collecte des O.M. d'une puce d'identification en vue de la future mise en place de la redevance incitative. Le conseil a pris connaissance en séance du rapport d'activité du SIRTOM pour l'année 2011.